

ments of Canada's 1974 policy to Spain. It is anticipated that such an agreement will be reached in due course. Finally, as regards Spain, one considers that it is not likely that prior to 1976-1977, i.e., 1978, no further significant progress will be forthcoming from Spain, merely the 1978 revision of Canada's 1974-1975 policy. It is also felt that the TNC should still remain addressed to the TNC of 1977, as far as the negotiations with Spain are concerned.

I hope that this information will be of some assistance.
Yours sincerely,

Peter Macdonald

Mr. D. W. Hunter, M.P.

Chairman,

Permanent Committee on National Security

External Relations

House of Commons

Room 544, House of Commons Building

Ottawa K1A 0T2

Mr. Peter Hucal

Member of Standing Sen.

Committee on National

Security and Defence

Ottawa K1A 0A6

jusqu'à la conclusion d'un accord bilatéral où figureront les exigences énoncées par le Canada dans sa politique de 1974 concernant les garanties d'utilisation pacifique. On croit qu'un tel accord sera signé prochainement. Finalement, les contrats avec l'Espagne ont été conclus avant 1976. Après 1983, les perspectives d'accroissement vers l'Espagne seront suspendues tant que ce pays ne satisfera pas aux exigences énoncées par le Canada dans sa politique de garanties d'utilisation pacifique de 1976. L'Espagne devrait avoir signé le TNC d'ici 1985 du fait de son adhésion probable à la Communauté économique européenne.

Dans l'espoir que ces renseignements répondront de façon satisfaisante à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma haute considération.

Peter Macdonald

Mr. D. W. Hunter

Député

President du Comité permanent

des relations extérieures et de la défense nationale

Chambre des communes

Pièce 552, Édifice de la Confédération

Ottawa, K1A 0T2

Mr. Peter Hucal

Chambre des communes

Direction des comités et de la législation primaire

Pièce 511, Édifice du Sud

Ottawa, K1A 0A6